VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
B.P. 14 – 18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04 – 🖷 - 02.48.26.96.12
mairiehenrichemont@orange.fr

№ 2023032

ARRETE DU 3 Avril 2023
PORTANT REGLEMENTATION
DE PERMISSION DE VOIRIE

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route
- Afin de permettre le bon déroulement des travaux de plantation de poteaux pour fibre optique au lieu-dit Moulin de Sugy à Henrichemont, par l'entreprise AXIONE et ses sous-traitants, 39 avenue Jean Jaurès 18100 Vierzon.
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE :

Article 1er : La commune donne permission de voirie à l'entreprise AXIONE et ses sous-traitants, 39 avenue Jean Jaurès 18100 Vierzon à partir du 4 Avril 2023 et ce pour une durée de 20 jours calendaires.

Article 2ème : La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

Article 3ème : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, et l'entreprise sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Le Maire,
Gilles BUREAU

MAIRIE D'HENRICHEMONT CHER

GB